L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 20 MAI 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 20 MAI.

☞ Nous renvoyons le lecteur à la seconde page, pour les nouvelles qui ont paru dans l'édition du soir, ainsi que pour les ventes judiciaires et autres.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Hoffman & Marks, à leur magasin d'encan—Marchandises sèches, vêtements, chapeaux et coutellerie.

Par W. P. Vincent, 61, rue Douane—361 caisses sucre de la Havane.

Par J. P. Boisseau, rue des Ursulines, entre Levée et Chartres—Une grocerie, en bloc.

Par R. T. Montgomery à son magasin d'encan—Articles divers.

Par P. J. Spear, 125, rue Royale, entre Toulouse et St. Louis—Le contenu de l'établissement de bijouterie, &c.

Par G. Leaumond, à son magasin d'encan—Marchandises sèches, habillements, chaussures et chapeaux.

Nouvelles du Nord

DE DEUX JOURS PLUS RECENTES

Deux grandes batailles en Virginie, le 10 et le 12—Retraite de l'armée de Lee sur une nouvelle ligne—Autre bataille imminente—Capture de 7000 prisonniers et d'artillerie—Pertes fédérales évaluées à 45,000 hommes—Nouvelles de Butler et de Sigel—Evacuation de Dalton, Georgie, par l'armée de Johnston.

Trois journaux, l'*Era*, le *Times* et le *True Delta* ont publié hier soir des extras contenant une masse de dépêches du Nord, du 12 au 14, qui leur ont été télégraphiées de Port Hudson, et qui sont, sans doute, extraites de journaux de l'ouest apportés par le steamer Atlantic, de St Louis.

Ces dépêches sont confuses et contiennent plusieurs nouvelles contradictoires. Il en résulte qu'à la suite de deux grandes batailles qui ont eu lieu le 10 et le 12, l'armée de Lee s'est repliée sur une nouvelle ligne où elle paraît avoir pris position pour une autre bataille. C'est du moins ce que dit la dernière dépêche datée du quartier-général de l'armée, le 13 mai à une heure après-midi.

Washington, 12 mai—Des dépêches de l'armée du Potomac datées le 10 du champ de bataille du "Désert" disent que probablement le combat le plus acharné des sept jours de bataille a eu lieu mardi. Dans la pensée que l'ennemi avait envoyé la plus grande partie de ses troupes à Richmond, on résolut de faire avancer toute la ligne de bonne heure. L'ennemi fut refoulé dans ses retranchements, et la brigade Upton du 6me corps de Wright est entrée dans les fossés à tirailleurs de l'ennemi, et a capturé 12 canons et environ 1,000 prisonniers. N'étant pas appuyée elle fut obligée d'évacuer la tranchée en enclouant les canons et en emmenant les prisonniers. La division du général Gibbons a perdu plus de mille hommes. La division du général Robinson, après avoir perdu ses officiers supérieurs et 2,000 hommes, n'ayant plus de commandant, fut disséminée dans les autres divisions du 5me corps.

Vers six heures, cet après midi, on a rapporté au général Meade l'avis qu'un mouvement de flanc s'opérait sur notre droite, et le quartier-général étant dans cette direction, on se hâta de le déménager vers le centre, mais il se trouva que l'avis était faux.

Washington, 11 mai—Depuis 24 heures environ 7000 hommes de l'armée du Potomac, blessés dans les batailles de jeudi et de vendredi, sont arrivés ici.

Des avis de l'armée du Potomac portent qu'on s'est fortement battu hier et que vers cinq heures on a fait une attaque sur les batteries rebelles. Après avoir continué l'assaut pendant quelque temps, on s'est aperçu que les batteries ne pouvaient être emportées sans un trop grand sacrifice et la tentative fut abandonnée pour le moment.

Le bruit court ce matin que le général Warren a été blessé hier, et est mort pendant qu'on le transportait à Fredericksburg.

Des dépêches du 11 reçues de l'armée disent que toute la gauche de Lee est écrasée et que nous avons capturé toute une brigade. Burnside a refoulé Ewell jusqu'à trois milles.

Le New York *World* publie une rumeur de Washington suivant laquelle le 18e et le 18e corps qui sont au nord de la rivière James seront envoyés par eau pour renforcer l'armée du Potomac, parce qu'ils forment une trop petite armée pour prendre Richmond et qu'ils sont trop nombreux pour qu'on ne les utilise pas.

La dépêche spéciale du *Herald* dit que Grant a massé 400 pièces d'artillerie contre la position de Lee à Spotsylvania Court House mardi et a tiré pendant deux heures, puis a donné l'assaut. La colonne qui s'avançait n'a trouvé qu'une faible résistance. La ligne de Lee n'a fléchi que vers la fin de la bataille; elle s'est alors repliée et nous avons gagné beaucoup de terrain.

Le général Grant a capturé jusqu'à hier environ 6000 prisonniers. Les prisonniers faits mardi et mercredi sont au nombre de plus de 4000.

Washington, 12 mai—Une dépêche du général Sheridan, datée du quartier général du corps de cavalerie, le 10, dit qu'il a tourné la droite de l'ennemi, pénétré sur ses derrières et détruit 8 à 10 milles de chemin de fer.

Philadelphie, 12 mai—La famille du général Joshua J. Owens, a reçu avis qu'il avait été tué à la tête de sa brigade.

Buffalo, 12 mai—On a reçu la confirmation du bruit que Sigel avait formé sa jonction avec Grant.

Washington, 12—Le *Star* dit que les soldats nègres de Burnside ont été tenus en réserve, mais que plus tard ils ont donné et ont combattu avec acharnement.

On croyait dans l'armée que Sigel ayant fait des marches forcées, avait détruit les communications de Lee par chemin de fer avec Lynchburg, et que Sheridan avait fait la même chose.

Nouvelles plus récentes

Armée du Potomac, près de Spotsylvania, 12 mai, 8 h. du matin.—Notre armée est engagée ce matin dans une des plus terribles batailles, et elle marche à la victoire. Après la bataille sanglante et un général heureuse de mardi, l'armée a été comparativement calme. De faibles démonstrations contre notre aile droite furent repoussées. Ce matin une reconnaissance a été faite en force sur la droite (pour forcer la droite de l'ennemi) et une colonne composée d'une partie du 6e corps et la division Barney du corps de Hancock, entreprit cette besogne qui fut ensuite abandonnée. Dans la matinée, deux compagnies sur la gauche du 6e corps, commencèrent à chasser quelques tirailleurs d'une maison d'où on avait une vue partielle de nos lignes. Dans l'après midi la pluie tomba jusqu'au soir et rafraîchit l'atmosphère.

La nouvelle arriva le soir que Sheridan avait pénétré dans le voisinage de Beaver Dam, sur le chemin de fer d'Orange Court House, et avait détruit dix milles de la voie, capturé un train d'approvisionnements et repris plus de 200 de nos hommes faits prisonniers à la bataille du Désert.

Ce matin, on a vu l'ennemi pousser des troupes sur notre droite et élever ostensiblement un abattis devant le front de Hancock. On soupçonna que ce n'était qu'une feinte et on agit en conséquence. Après minuit, le second corps fut poussé sur la gauche du 6e corps, entre ce corps et celui de Burnside et sur la gauche de Spotsylvania. Ce matin, à quatre heures et demie, Hancock attaqua l'ennemi, en ouvrant une vive canonnade et en faisant des charges sur le cœur de la position. L'ennemi riposta vigoureusement à la canonnade et résista énergiquement aux charges, mais à la fin les troupes fédérales entrèrent dans les retranchements; tuant les rebelles à coups de baïonnettes, coupant les lignes et capturant plus de 2000 hommes et plusieurs canons, y compris une partie de la brigade Stonewall, appartenant à la division Johnston, du corps de Ewell. Le général Johnston lui-même fut fait prisonnier. L'assaut continua jusqu'à la capture de presque toute la division et d'autres troupes, faisant en tout 7000 hommes.

Plus tard, 11 heures.—Une dépêche qui vient d'arriver annonce la capture de 7,000 prisonniers et de 30 canons. La bataille continue et devient générale. Presque toute notre artillerie est engagée.

Midi—On rapporte à l'instant que Hancock a tourné le flanc droit de l'ennemi au-dessous de Spotsylvania et qu'il avance. La bataille est partout en notre faveur. Un feu terrible vient de commencer sur notre gauche près du quartier-général de Grant. La bataille continue avec une terrible énergie et on dit notre succès certain. Des prisonniers arrivent continuellement.

Hancock a envoyé ce matin la dépêche suivante:

Près de Spotsylvania, 12 mai A. M.—J'ai capturé entre 30 et 40 canons. J'ai achevé Johnston et je vais m'occuper d'Early.

W. S. HANCOCK.

Les canons pris sont arrivés au quartier-général. Le Johnson dont il s'agit est le major-général Ed Johnson, qui commande une division. Le général Stuart qui commandait une brigade dans cette division a été pris.

On rapporte que la colonne de Burnside a descendu sur le chemin de fer vers Fredericksburg, pour aller sur les derrières de Lee. Warren, avec le troisième corps sur la droite, envoie une forte ligne de tirailleurs tâter les ouvrages de l'ennemi sur son front pour savoir s'ils ne sont pas abandonnés. Le général Wright est légèrement blessé, mais il commande toujours le 6e corps.

Washington, 12 mai—L'armée du Potomac a ouvert ce matin la bataille par un brillant succès.

Des avis de front disent que le corps de Hancock au centre, qui était juste à l'ouest de Spotsylvania s'est porté au point du jour sur le corps de A. P. Hill et après une forte escarmouche a refoulé la division de Heath et une partie de celle de Wilson, capturant 2000 prisonniers, y compris un major-général, deux brigadiers généraux et 50 officiers. A neuf heures il n'y avait pas eu d'autre combat.

Département de la guerre—Washington, 13 mai—Il a été reçu une dépêche du général Butler, datée de son quartier général, près de Chester Station, Virginie, 12 mai, 3 1/2 heures de l'après midi, annonçant qu'il harcelait l'ennemi près du fort Darling et qu'il avait devant lui toutes les troupes de la Caroline du Nord et de la Caroline du Sud.

Le courrier de Beauregard, arrêté ce matin, pendant qu'il se rendait auprès du général Hoke, commandant à Drury's Bluff, portait une dépêche qui annonçait à celui ci que Beauregard le joindrait dès que les troupes seraient arrivées.

Gilmore occupe les retranchements, tandis que Smith menace les lignes de l'ennemi.

Le général Kautz a été envoyé avec sa cavalerie sur le chemin de Danville, après de la station Appomattox, et pourra peut être s'avancer jusqu'à la rivière James.

B. F. BUTLER,
Maj. gén. commandant.

Washington, 13 mai—L'extra du *Star* annonce qu'un officier arrivé aujourd'hui, apporte la nouvelle qu'une dépêche du général Sigel a été reçue hier à 3 heures, aux avant postes—Cette dépêche, datée de Butler Mountain, entre Charlottesville et Lynchburg, 10 heures du matin, fait savoir que la cavalerie fédérale a détruit le chemin de fer entre Charlottesville et Lynchburg, jusqu'à vingt six milles au dessous de la première de ces localités. Le chemin de fer de Gordonsville a également été détruit entre Charlottesville et Keswick.

Washington, 13 mai, 3 heures de l'après midi—Il vient d'être reçu une dépêche du général Grant, datée près de Spottsylvania Court House, 12 mai, à 8 1/2 heures du soir. Elle est ainsi conçue: "Le huitième jour de bataille vient de se terminer. Nous avons fait aujourd'hui trois ou quatre mille prisonniers et compris deux généraux. Nous avons pris plus de trente pièces de canon. L'ennemi a combattu avec acharnement et semblait être arrivé au dernier fossé. Nous n'avons perdu aucune compagnie, tandis que nous avons détruit et pris une division, une brigade (celle de Johnson), et tout un régiment de l'ennemi.

"E. M. STANTON."

Washington, 13 mai, 3 1/2 heures P. M.
Au général Dix—La dépêche suivante de M. Dana vient d'être reçue au département de la guerre:

Spottsylvania, C. H. 13 mai, dans la matinée.
A E. M. Stanton:—Lee a abandonné sa position pendant la nuit. On ne sait s'il est pour en occuper une meilleure dans le voisinage ou pour opérer sa retraite.

Une division du corps de Wright et une autre de Hancock vont régler cette question; elles sont arrivées à 7 heures du matin sur les derrières de l'armée confédérée. Quoique les grandes opérations d'hier aient beaucoup fatigué nos troupes, la nouvelle du départ de Lee ajoute à leur énergie.

Toutes nos forces seront bientôt en mouvement, mais les fortes pluies des dernières 36 heures ont rendu les chemins presque impraticables pour les fourgons et l'artillerie. Le nombre des soldats grièvement blessés est plus considérable qu'à aucune des précédentes batailles. On attribue cette circonstance à l'emploi de l'artillerie.

E. M. STANTON.

Washington, 13 mai, 7 heures moins cinq du soir—Au major général Dix:—Le chirurgien en chef annonce que sur les 5,000 blessés de la grande bataille, pas un n'aura besoin d'être opéré. Il croit que les deux tiers de ces blessés pourront reprendre leur service dans 30 jours.

Réquisition de milices.

Washington, 13 mai, 6 h. 55 P. M.—Le gouvernement a adressé au gouverneur Bradford une réquisition pour le service immédiat de 2,000 miliciens du Maryland, pendant 100 jours, aux mêmes conditions que pour les levées de milice dans l'Ouest, dans le but de relever les autres troupes qui se mettront en campagne.

Fort Monroe, 12 mai—Beauregard a été renforcé mardi soir par deux brigades de l'armée de Lee.

Il ne paraît pas probable que la rivière James ait été obstruée par nos forces, près de Finkey Bend, en coulant des schooners et des barges, [illegible] sortir. Toute notre force s'est mise en mouvement ce matin, à cinq heures, et probablement elle est engagée avec l'ennemi en ce moment.

City Point, 11 mai—D'après les dernières nouvelles du front des lignes, il est connu que les forces de Butler sont à trois milles de Petersburg et ont passé les lignes extérieures des défenses rebelles. Cela est important, attendu que le commandement de Beauregard s'en trouve maintenant parqué étroitement dans la ville.

Bermuda Hundred, 12 mai—Ce matin, au point du jour, l'arrière garde s'est avancée. A 8 heures a m Toutes les forces du général Butler se sont portées dans la direction du chemin de fer de Petersburg et de Richmond. A midi, on vit que l'ennemi s'était retranché. La 10e du New Hampshire a chargé l'ennemi et l'a délogé de ses retranchements. Il y a eu des escarmouches sur notre droite, mais non d'engagement général.

Nombre de Rebelles ont été pris, y compris un colonel. Il n'y a pas eu de combat sur la gauche.

Le Petersburg *Express* du 11 dit que le général Lee est blessé à Richmond. Les lignes télégraphiques entre Petersburg et Richmond ont été coupées pendant plusieurs jours, ainsi bien que les lignes du chemin de fer.

Philadelphie, 13 mai, 6 h P M—L'Evening *Dispatch* publie une dépêche qu'on vient de recevoir du fort Monroe portant que toutes les obstructions de la rivière James ont été enlevées et que notre flotte avance sur Richmond.

L'Evening *Telegraph* a une dépêche portant que le général Crawford, qui commande les réserves de la Pennsylvanie, a été capturé mardi par les rebelles. Des dépêches de Spotsylvania du 12 portent que nos pertes, depuis huit jours, ont été très lourdes; les rapports varient de 18,000 à 25,000, mais la tuerie a eu lieu dans les bois et il peut y avoir des milliers de morts qu'on n'a pas comptés.

Cincinnati, 13 mai—Jo. Johnston a évacué Dalton hier soir, et nos forces occupent la place.

Dernières nouvelles.

Washington, 14 mai—On a reçu avis qu'hier l'armée du Potomac pressait encore sur les derrières de Lee. Son armée est en pleine retraite. Le général Beauregard a été renforcé.

Un prisonnier rebelle blessé dit que Longstreet a été blessé en se rendant à Richmond. A. P. Hill est aussi blessé.

Une dépêche du général Grant au général Dix datée d'hier à six heures, dit: Nous avons atteint ce département. L'avance de Hancock hier a prouvé que l'ennemi avait rétrogradé de quatre milles. Il n'y a pas eu d'engagement hier. On a reçu une dépêche de Sherman, datée d'auprès de Resaca le 14; elle dit que par le mouvement de flanc sur Resaca, Johnston a été forcé d'évacuer Dalton, et que nos forces sont sur ses derrières et sur son flanc.

Les guérillas ont rompu les fils télégraphiques entre Williamsburg et Old Jamestown, ce qui fait qu'on n'a plus de nouvelles de Butler.

Des dépêches de Siegel disent qu'il est à Woodstown. Le bruit qu'il avait coupé le chemin de fer de Lynchburg est faux.

E. M. STANTON, secrétaire de la guerre.

Quartier général de l'armée du Potomac, 13 mai, une heure après midi.—On s'est aperçu que l'ennemi s'était replié sur une nouvelle ligne, en abandonnant ses retranchements sur la droite, et en prenant apparemment une nouvelle position pour une autre bataille.

Philadelphie, 14 mai—Une dépêche de Cincinnati du 14, dit que des nouvelles reçues de soldats portent que l'armée de Schofield s'est mise en marche le 2 de Bull Gap, et qu'après quatre heures de combat, les rebelles ont retraité, et que les unionistes les ont refoulés dans la Caroline du Nord.

On confirme la nouvelle de la prise de Dalton par Thomas. Nous avons fait 5000 prisonniers et pris 10 ou 12 pièces d'artillerie. Les rebelles ont retraité un peu en désordre à Moscow, et une partie de nos troupes les poursuit.

Frankfort, Ky, 14 mai—A l'éditeur du *Louisville Journal*—Kentuckiens, à la rescousse, j'ai besoin de suite de 10,000 hommes pour six mois. Pas d'hésitation. Venez, je vous conduirai. Aidons à finir cette guerre et servons notre gouvernement.

THOS E. BRAMLETTE,
Gouverneur du Kentucky.

Washington, 13 mai, 10 h. P. M—Des dépêches d'un correspondant, datées du quartier général hier soir, à 10 heures, portent que les rebelles étaient en pleine retraite vers la rivière North Anna avec des troupes fraîches à leur poursuite. La retraite de Lee est une déroute complète, on va capturer des milliers de prisonniers. Les cours d'eau sur les derrières de Lee sont enflés par les pluies. Les approvisionnements arrivent rapidement à notre armée.

Le 11, l'ennemi n'a pas fait d'autre démonstration que de reconnaître nos piquets avec sa cavalerie. Vers le soir, il y a eu un court engagement entre nos canonnières sur l'Appatomax et les fortifications près de Petersburg; un boulet rebelle a fait sauter le steamer du général Graham.

Des prisonniers de la division Johnston disent que l'armée rebelle est presque dans un état d'insubordination à cause du manque de vivres.

Washington, 13 mai, minuit—Au major-général Dix: Une dépêche du commissaire des prisons à Belle Plain, annonce l'arrivée de plus de 7,000 prisonniers y compris 400 officiers, avec le major général Johnson et le brigadier général Stuart.—E. M. STANTON.

Fredericksburg, 15 mai—La cavalerie rebelle a chassé devant elle la nuit dernière, près de Fredericksburg, deux compagnies du 2e et du 2e régiments de cavalerie de New Jersey. Elle a attaqué Fredericksburg et on voulait sans doute à nos convois. Nous n'avons encore rien perdu, excepté quatre ambulances.

Nos pertes en morts, blessés et absents sont estimées à quarante-cinq mille (45,000) hommes. Parmi les absents, beaucoup le sont sans permission et nous reviendront sans doute.

Grant refoulera Lee jusqu'à Richmond.

Nous avons fait hier 8,000 prisonniers et pris 40 canons.

14 mai—On écrit de Bermuda Hundred au *Times* de New York, sous la date du 10 mai, que le général Butler venait de recevoir un message de l'ennemi, dans lequel le général Johnston proposait lo qu'il lui fût permis de venir enlever ses blessés dans nos lignes et enterrer ses morts; 2o, que les blessés fussent échangés; 3o, qu'il y eut un échange général de prisonniers. Le général Butler a répondu à la première proposition que ce travail était déjà terminé; à la seconde, qu'il y acquiesçait; à la troisième, qu'il n'y avait pas d'échange de prisonniers valides possibles, tant que les autorités confédérées ne reconnaîtraient pas comme prisonniers de guerre les soldats de couleur en leur pouvoir.

Hancock a fait Johnson et Stewart prisonniers pendant qu'ils déjeunaient.

Une dépêche spéciale au *World* lui annonce que le 13 au soir, le centre des fédéraux a occupé pour la première fois la ville de Spotsylvania.

Ce matin (13) nos vedettes rapportent que Lee s'est replié sur le chemin parallèle au Po et au Poning. Le général Warren est arrivé à temps pour surprendre et enlever un convoi de vivres et les rebelles sont, néanmoins, au Sud de la rivière. Les prisonniers disent que l'armée de Lee est épuisée et a éprouvé de très fortes pertes.

Affaires dans l'Arkansas.

Nous trouvons dans le *St-Louis Democrat* du 12, les observations suivantes:

L'armée rebelle tient le général Steele assiégé dans Little Rock. Nous apprenons que Pine Bluff a été évacué par ordre de Steele. La garnison est revenue à Little Rock. Pine Bluff est une importante position stratégique. L'évacuation doit en être suivie par l'abandon virtuel de la ligne de l'Arkansas. Le fort Smith, Van Buren, Ozark, Clarksville et Dardanelle, doivent être abandonnés, et la cavalerie rebelle n'a pas toutefois déjà capturé les petites garnisons qui les occupent. Ceci amènera forcément la retraite de la brigade indienne de la ligne de la rivière dans le territoire à l'ouest de l'Arkansas. La ligne de l'Arkansas, gagnée si vaillamment et gardée avec tant de difficulté par nos braves troupes, est mise en péril.

Steele a perdu tous ses moyens de transport. Ses animaux sont en triste état. Le fourrage est presque épuisé dans le voisinage de Little Rock. La rivière Arkansas étant entièrement non navigable par l'évacuation de Pine Bluff, il n'a plus pour s'approvisionner que la rivière Blanche et le chemin de fer de Duvall's Bluff, et cette dernière ligne peut être facilement obstruée par les bandes de guérillas qui maraudent dans le Nord de l'Arkansas.

Nous ne craignons pas la capture de Little Rock, ni la défaite finale de nos troupes, mais les souffrances des milliers de votants qui ont profité de l'amnistie, et essayé de réorganiser l'Arkansas comme État libre, seront, en vérité, terribles.

Mais ce ne sont pas seulement les gênes de l'Arkansas qui souffriront. Dans l'état actuel des choses, qui peut empêcher Fagin, Marmaduke, Cooper, Shelby &c, de renouveler leurs incursions dans le Sud du Missouri? Il est certain qu'ils le feront.

Les rebelles à l'Ouest du Mississippi ont une grande et victorieuse armée. Ils essaieront de faire dans cette région une aussi forte diversion que possible afin de prêter ainsi assistance à Lee dans l'Est. Il faut donc que nous envisagions en face cette situation des affaires.

NOUVELLES EUROPEENNES.

On nous écrit de Londres que la lettre de l'empereur au ministre des finances y a été accueillie comme la plus grande assurance de paix qui ait été donnée à l'Europe.

Les journaux de Vienne attribuent au nouvel empereur du Mexique la déclaration suivante, qu'il aurait faite à M. de Rechberg, dans la dernière entrevue que Sa Majesté a eue avec ce ministre à Miramar.

"Je donnerai au Mexique, aurait-il dit, une constitution aussitôt que mon gouvernement aura assis la stabilité. Cette constitution reposera sur le catholicisme et je montrerai au monde que le catholicisme est la véritable base de gouvernement constitutionnel."

Il paraît certain que les représentants des États Confédérés à Paris auraient fait des démarches tendant à connaître les dispositions de l'empereur Maximilien à l'égard de la Confédération du Sud.

Les journaux américains qui nous apprennent ces démarches s'accordent à annoncer que le nouvel empereur aurait manifesté très nettement sa volonté de s'abstenir de toute manifestation, ayant pour objet la reconnaissance des États du Sud. *(France)*

On lit dans *le Temps*:

"On nous assure que M. le gén. Menabrea, ministre des travaux publics du royaume d'Italie, arrivé depuis peu de jours à Paris, y serait venu pour sonder les dispositions du gouvernement français en vue d'une éventualité plus ou moins éloignée, mais que l'état incertain de la santé du Saint-Père commande d'envisager de plus près. M. Menabrea était tout naturellement désigné pour cette délicate mission, non seulement à cause des mérites personnels qui l'y rendent propre, mais parce qu'il tient d'assez près, par son passé politique, aux amis du Pape qu'à ceux de l'unité italienne."

On lit dans le *Moniteur*:—Le *Morning Star* et le *Daily Newsletter* que lord Clarendon aurait promis, à titre de concession, à l'Empereur, au nom du gouvernement britannique, que Garibaldi abrégerait son séjour en Angleterre. Cette nouvelle, répétée par quelques journaux français, est entièrement inexacte. Le gouvernement français n'a fait aucune espèce d'observation à lord Clarendon au sujet de Garibaldi.

CONVENTION DE LA LOUISIANE.

Jeudi 19 mai 1864.

Sur motion de M. Gorlinski, le vote d'hier au sujet de la résolution qui alloue vingt mille piastres aux institutions charitables, est repris en considération et la résolution référée à un comité spécial de cinq membres.

M. Campbell présente une résolution allouant une certaine somme aux réfugiés unionistes indigents. Référée au comité spécial des institutions charitables.

La résolution de M. Hill déclarant que les membres absents ou retardataires ne toucheront pas leur salaire, est adoptée par 41 voix contre 38.

La résolution de M. Bos[illegible] déclarant qu'aucune motion pour l'ajournement à plus de 24 heures ne sera mise aux voix, à moins d'être secondée par une majorité des membres présents, est adoptée.

Le rapport du comité du département législatif est pris en considération. Sur la proposition de M. Fareell, la convention, par 52 voix contre 23, vote la suppression de la 6e section qui autorise la législature à accorder le droit de suffrage à "toutes autres personnes, citoyens des États-Unis, qui y auraient droit par suite de services militaires, d'impôts payés ou de capacités intellectuelles."

Le rapport est ensuite adopté sans autre amendement, et la séance est levée.

La maison Olympe.—Nous sommes allé, hier, rendre une visite au nouveau magasin, dans lequel Mme OLYMPE a transféré depuis quelques jours déjà son établissement de modes et confections et nous ne pouvons qu'engager celles de nos lectrices qui n'ont pas encore admiré cette charmante bonbonnière, à y faire un pèlerinage. M. GALLIER l'habile architecte de l'Opéra, a su tirer un parti admirable de l'emplacement et il a réussi à faire d'une bâtisse de peu d'apparence un véritable temple du goût, digne à la fois des jolies choses que Mme OLYMPE sait si bien choisir à Paris et des gracieuses clientes auxquelles elles sont destinées.

La façade du magasin est en granite, avec de belles glaces à bordures noires, et de grandes lettres d'or, et elle offre à l'œil un ensemble riche et élégant. L'intérieur du magasin est d'un style à la fois simple et distingué: les couleurs y sont tendres et bien assorties, et le tout est d'un goût exquis. Au premier étage il y a un magnifique salon pour les dames, et de nombreux ateliers ont été disposés dans une aile latérale de la bâtisse. Nous prenons plaisir à signaler tous les progrès et, réellement, le nouvel établissement constitue une innovation heureuse, du point de vue du goût, sur ce qui s'est fait jusqu'à présent dans notre ville. Mme OLYMPE doit partir cet été pour aller faire ses achats à Paris et revenir pour l'ouverture de la saison d'automne avec un assortiment complet de marchandises toutes fraîches, et des modes les plus récentes.

Jambons Duffield.—Ces célèbres jambons sont en vente chez Alfred Dolhonde, 36 Magasins, A. D. Grieff & Co, coin Bienville et Vieille Levée, Grieff & Byrnes, 45 et 47 Nouvelle-Levée, E. J. Hart & Co, 73 et 75 Tchoupitoulas, et D. Fatjo & Co, 60 et 70 Tchoupitoulas. Voir l'annonce.

Décédé hier, à neuf heures et demie du soir, PIERRE COUDER, âgé de 54 ans, né à Teissières-les-Bouliès, département du Cantal, France. Les amis et connaissances de son fils et de sa famille, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à cinq heures après midi. Le corps est exposé rue d'Orléans, No 150, entre Tremé et Marais.

DEMANDE DE MODISTE.

On demande immédiatement une excellente modiste française. S'adresser à Mme TURNER, rue du Canal, No 110.
20 mai—3f

BULLETIN FINANCIER.

Revue de la semaine.

Jeudi soir, 19 mai.

La situation commerciale a peu changé aujourd'hui. Le marché fermé presque dans toutes les branches, [illegible] demande de coton est limitée. Cette situation est due à la petite quantité reçue et à la perspective de faibles approvisionnements.

Le mouvement a été modéré dans le change sur [illegible]. Le change à 60 jours sur New York s'est vendu à [illegible] pour cent de prime et le change à 3 jours à vue [illegible] vendu également de change à vue à [illegible] de prime. Les ventes à un jour comprennent $20,000 [illegible]. Les banques ont tiré à 1 1/4 à 1 1/2. [illegible] Il y a eu des transactions de sterling de particuliers à 233 à 234, ce qui est une baisse, mais les banques ont maintenu leurs cours antérieurs, afin d'attendre une baisse avant d'avoir reçu des nouvelles plus complètes du marché de New York. Des traites de banquiers se sont vendues, hier, à 2 20; il n'a rien été annoncé de commun aujourd'hui.

L'or reçu de New York a fait fléchir le marché. Les spéculateurs ne se sont pas montrés disposés à opérer en l'absence d'avis plus récents. Le marché de Wall Street a coté, le 11, à 174. On craint que les détenteurs de New York, n'aient lieu plus d'or que la demande n'en comporte et qu'il faille consentir à une baisse pour [illegible]. Les ventes annoncées aujourd'hui sont $100 à 172 pour cent de prime, $10 000 et $600 à 80 et quelques ventes de moins des $1,400 à 85. On aurait pu douter une forte somme à 82 et peut être à 83. Les courtiers ont donné des petites montants apportés à leurs banques. Il n'a rien été annoncé dans l'argent. Les demi-piastres américaines sont à 10 et 12 pour cent au-dessous de l'or. Les piastres mexicaines sont échangées pour l'or au pair dans quelques cas, et se rapportent une légère prime.

Aucune transaction importante n'a eu lieu dans les billets de banques. Les courtiers donnent 2 1/2 à 3 pour cent de prime de ceux de la Banque des Citoyens et la rendent à 5 à 5 1/2 à 6 de ceux de la Banque du Canal et le vendent à [illegible] à 10 à 10 1/2 cents à la plastre de ceux de la Banque de la Louisiane et les vendent 60 à 73 cents de ceux de la Banque du Crescent et les vendent à 80 à 85. 25 cents de ceux de la Banque des Marchands et les vendent à 40 cts.

Il s'est vendu, à l'encan, 135 actions des Water Works à 45, 50 de la compagnie des chemins de fer de la ville à $133, 150 de à $125 50 et 50 et 80 de à $167 50. Le reste a été retiré pour être offert de nouveau demain pro forma. Après la vente, 175 actions de la Banque de l'Union ont changé de mains, mais on ignore à quels prix.

BULLETIN COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLEANS,
Jeudi 19 mai, à 5 heures P. M.

COTON—Les opérations considérables d'hier et de mercredi ayant beaucoup réduit le stock en vente, l'approvisionnement offert n'a été que modéré aujourd'hui, et bien que les détenteurs se soient montrés enclins à [illegible] les transactions ont été limitées. [illegible]

ETAT DU COTON.

Stock sur place le 1er sept 1863	balles	3681
Arrivé cette semaine		1927
Arrivé antérieurement		104903
		110751
Exportés cette semaine	2370	
Exportés antérieurement	98486	
Sur place et à bord de navires		13600

SUCRE—Il n'y a eu que peu ou point de demande aujourd'hui et il ne s'est vendu qu'un petit lot de sucre de [illegible] à 19 cents; 191 boucauts pour de Louisiane [illegible].

MELASSE—Les ventes d'aujourd'hui embrassent 300 barils [illegible].

FARINE—Il s'est fait, aujourd'hui, des ventes [illegible] barils de farine en divers lots, à $9 25 à $11 [illegible].

FOURRAGE—Les ventes comprennent 100 sacs d'avoine à $1 [illegible].

CHANDELLES—Il a été vendu 100 caisses de Star, [illegible].

DRECHE—Il a été vendu [illegible].

TABAC—Un boucaut de tabac, belle feuille, a été pris [illegible].

FRETS—Les rapports de la malle prennent du coton pour New York à 2 cts la livre. [illegible]

Arrivé durant la semaine: 64 boucauts, 17 balles et 511 coton [illegible].

—Importé 3052 caisses sucre [illegible].

—Expédié 340 barils de farine, 16 barils porc, [illegible].

Arrivé durant la semaine 5 navires, 3 barques, 3 bricks, 22 goëlettes, 12 steamships, 23 steamboats et 1 barge.

—Expédié 2 steamships, 4 barques, 2 bricks, 11 goëlettes et 4 steamboats.

—Le fleuve a été stationnaire et est à environ cinq pieds au dessous de la marque des hautes eaux.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Jefferson City, 19 mai 1864.

Arrivé, hier—13 vaches et 13 veaux. Vendu, 20 bœufs, 18 cochons, 231 moutons, 20 veaux et 10 vaches. A vendre, 423 bœufs, 616 cochons, 1713 moutons, 159 veaux et 43 vaches.

[illegible price table]

Marchandises Sèches.

PAS D'AUGMENTATION DE PRIX.

E. GIQUEL,

136, rue du Canal,

A l'honneur de faire savoir à ses amis et au public, qu'il vendra toutes sa marchandise aux mêmes prix que par le passé, malgré l'augmentation du tarif. Il a un assortiment des plus complets, qui consiste comme suit:

BAREGES GRENADINE brodés et brochés,
BAREGES ANGLAIS, grande variété,
JACONAS et ORGANDIS imprimés, riches,
MOUSSELINE SUISSE à pièces et brodée,
INDIENNES françaises et américaines,
MOUSSELINE suisse et de l'Inde, unie,
PERCALE frappée et brillanté,
PERCALES, jaconas, nansous et mull mull, unis, à carreaux et rayés,
CORSETS français sans coutures,
DEMI OMBRELLES et Parasols,
MITAINES filet brodés,
BAS et CHAUSSETTES coton pour hommes, femmes et enfants,
CHEMISES flanelle pour hommes, femmes et enfants,
BOMBAZINES, TAMISE, Alpacas et mousseline laine noire,
GINGA FIL et COUTIL,
CASIMIRS légers, pour vêtements d'été,
DRAP D'ÉTÉ et mérinos noirs,
COLS, valenciennes et mousselines,
VALENCIENNES et dentelle fil,
DENTELLES guipure et entredeux,
MOUSSELINES damassées à rideaux,
BOBINET fil et coton FIL à moustiquaires,
TOILE d'Irlande par 25 yds, de $16 à $30 la pièce,
MOUCHOIRS batiste, grand assortiment,
BATISTE imprimée pour robes,
TOILE d'Irlande imprimée,
VOILETTES dentelle et imitation,
COUTIL FIL blanc et couleur,
FESTONS et BANDES brodés,
GRENADINES et barèges noirs,
COTON blanc et écru, 3/4, 4/4, 5/4, 10/4 et 12/4,
MOUCHOIRS soie et madras,
COTON blanc et écru, croisé,
FLANELLE gaze et flanelle coton,
COTON A COUDRE Coats', et FIL DE RENNES,
GALONS, aiguilles, épingles, agrafes, et boutons nacre,
PARFUMERIES, grand assortiment, &c, &c, &c.

☞ Tous ces articles ont été importés récemment, sont des mieux choisis, et seront vendus, comme il est dit plus haut—SANS AUGMENTATION aucune.

E. GIQUEL,
136 rue du Canal.
12mai—10f

ATTENTION.

☞ Mr R. T. Montgomery vend aujourd'hui, 20 du courant, à 10 heures et demie du matin, au magasin d'encan rue du Camp No 27, morues, toile d'emballage de l'Inde, blanc de céruse, morue, pieds de cochon, sardines, beurre, champagne, whisky, eau de vie et un grand variété d'autres groceries.

☞ VENTE CONTINUÉE.—Le shérif procèdera aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, à la vente à l'encan de la balance du stock de quincaillerie du magasin No 28 rue des Magasins.

☞ M. J. P. Boisseau, encanteur, vend, sans réserve une grocerie bien établie, avec les installations, en bloc ou en détail, à 11 heures du matin, au No. 27 de la rue des Ursulines entre les rues Levée et Chartres.

OFFICIEL.

Lettres non réclamées,

Restant à la Poste, à la Nlle-Orléans, État de la Louisiane, le 6 Mai 1864.

Pour obtenir ces lettres, il faut déclarer qu'elles ont été annoncées, donner la date de cette liste et payer un cent pour l'annonce.

Celles qui n'auront pas été retirées au moins après avoir été annoncées, seront envoyées au Bureau des lettres mortes.

On peut faire remettre gratuitement les lettres par les facteurs de la poste au domicile des personnes à qui elles sont adressées en observant les règlements qui suivent: 1o—Que l'adresse de la rue et du numéro, aussi bien que du bureau de poste et de l'État, soit écrite lisiblement; 2o—Qu'on indique en tête des lettres, si elles doivent être remises à une personne de la poste ou de la personne qui écrit, qu'on les signe ou désigne au nom, et qu'on prie la personne qui écrit de mettre son nom, et s'il y a lieu, la rue et le numéro... [illegible] Les lettres des étrangers ou à des voyageurs qui ne sont que de passage dans la ville et qui ne seraient pas connus, doivent porter le mot "TRANSIENT" écrit à l'angle gauche inférieur de l'enveloppe.

Timbres d'affranchissement.

Le timbre d'affranchissement doit être placé à l'angle droit supérieur de l'enveloppe, et il faut laisser entre ce timbre et la suscription un espace suffisant pour le timbre de la poste, afin que le marque ne recouvre pas l'écriture.

Lettres à renvoyer.

Si l'auteur d'une lettre désire qu'elle lui soit renvoyée dans le cas où elle ne serait pas réclamée dans les trente jours, ou moins, il doit écrire sa demande sur l'enveloppe, en indiquant son État et ses nom et adresse, sur la partie supérieure de l'extrémité gauche de l'enveloppe, du côté de la suscription. Il sera fait droit à sa demande sur le port payé d'avance, payable au moment de la lettre est remise à l'auteur.—Section 28, loi de 1863.

Nlle-Orléans, 20 mai 1864.

Armand, Elisée; Andréana, Mme; Alexis, Jules; Avegno, Mme Carlo; Avegno, Binder & Co; Archeverry, pour Guimbée — A: Abry, G; Alabert, Luc; Andry, Tb; Audé, Mme; Arolo, P.

B: Bassa, L; Baland, Mme A; Bastrès, Jean; Bladgel, B; Boivein, Mlle P; Bajeux, Mme; Barbe, Mlle C; Blanck, Ed; Bethancourt, Jean; Berges, Jean Marie; Bresson, Carlo; Bonard, Louis Mme; Bergeron, Amédée; Bilhe, Ed, perruquier; Bréed, Didier; Boyer, G; Bordenave, F; Bordenave, F; Bordes, F; Bedard; Bonnemon, Olus; Broué, Dal; Bourra, Ed; Bourie, G W.

C: Clanton, E; Charest, Mme; Coretta; Caller, Cha; Collo, A, pour Guimbédé; Clavie, A; Capdevil'e, P; Chateau, Mme; Claverie, Mme; Curtis, Ad; Coutillere, Marie; Crebaud, M; Costa, Mme veuve; Cortelle, John; Comeaux, H, dit Bordon; Commengée, E.

D: Danos, L; Darre, Victor; David; Drubec, Jean; Davant, Mme; Dulande, H P; Demeilon, L T; De Cros, F, boulanger; D'Hemécourt, Mme E; De Blanc, Dlle C; Delgilou, P; Devereux, Jean; Delery, Mme F; Dyrray, T W; De Rien & Co, pr Ch Webb; De Glaris, F; Dondenne, F B Mme; Dondenne, Eug; DeGarrat, S; De Luciano, M; DeContest, M, pour M Marcedia; De Breton, E F; Dimitry, Mme M D; Dubedat, F; Dupuis; Dorsy, Jean Lucien; Dufour, E; Dubec, A; Dumont, Claire; Dechambre, Mme F; Dufour, F; Duriell, F, pr E Morrison.

E: Elliot, Manuel; Esqy, J D M.

F: Fariola, Mme F; Fager, Mme F C; Fabeau, rue Magazine; Fabius, Mme Celeste; Frère Théoph; Fernandez, Du Jean pour Jean Median; Fival, A; Figallo, John; Fontaine St, pour Battel; Fourcher, P; Foe, Josephine; Fourcault, Ferd; Fiorentia, Jeanne; Fournier, Léon.

G: Guillier, James; Guillemette, A; Garcia, Du Juan, Alvarez y Castelos; Gérer, Pierre; Gérard, Alonso; Gérard, Hub; Gelier, Joe; Gelsoh, G; Giraud, Paul; Giraud, Michael; Girard, André; Gerlinski, Joe; Gonzales, Vlar y Fernandes; Gonzales, Jean G; Guérin, F, pour S Conrade; Guerrand, F.

J: Jorde, Th; Jourdain, T B Y; Jurelleh, A pour G Scierpane.

K: Kessen, F.

L: Lafaire, J B; Lévi-chauvin, E F; Landresse, F; La Martin, Mme J R; Laforest & Desmarre; Lamarche A P; Lavas, Th; Lasee, pour G; [illegible]; Lafourcade, Mme A; Laudroye, Celestin; Lefevre, Mlle L pour J B Leclerc; Lebon, Hippolyte; Lecasse, Ma; LeBocque, F; Lestrade, Jean; Lery, Oscar; Lefevre, J J D pr E Sports; Lendrey, D; Lucas, A; Lucia, A, fonse; Louis, Mme Ch.

M: Matela, Joe; Martin, Firmin; Marchand, cordonnier; Manol, Gustave; Marcovitier, Albert; Malaquot, Felix; Marcelet, Bell; Manuel, F, Vve Audebert; Martiers, F G; Martinez, Pedro; Maugio, Pierre; Mendeville, Mme E; Masaro, A, pour J Vincent; Marcandet, Ph; Margot, Benj; Marcel, Camille; Martiville, G; Mora, Sophie; Muller, rue Dumaine; Moreau, Mme; Moulière, Louis L; Mauris, A; Montauban, G.

N: Navarro, Clara M; Nagues, Pierre.

P: Palavera, F Tim; Parent, A, pour Cte Heliarch; Parmentel, A A; Pradat, Louis E; Pablo & Co; Paula, Louisa; Perez, Mme Ab; Peste, R; Port val, P; Polangi, M; Pons, Jean; Pontaine, F; Pouque, F F; Perret, Celine; Pillore, Baptiste; Prieur, Euph Mlle; Prinowel, Hip; Pittari, F; Pouchon, F; Polatta, R.

Q: Queyrouse, pr Langedoof; Quérard, Mme Glock; Quintana, rue Dumaine; Quémesbot, J; Quysler, Mme Vve Rollemvich, J.

R: Rizasso, P; Rebla, M, pr Mlle Clarie Ranche, M; Rolland, rue St. Philippe; Rosela, P.

S: Salaponts, Mme; Sandos, A; Sarraan, P; Sengbier, T F; Serraine, Salvad; Servilie, Guill; Sainte, F, Joe ou M Leroy; Sarberlsse, Nic; Siger, Salv; Sirotti, Francesco; Sonist, E; Spotta, Salv; Sanelo, A; Sarboli, Luca; St. Lee, Rod.

T U V: Travers, A; Tousice, Salv; Toynor, E; Tissé, Jean; Tolarry, Dr; Toumaine, Claude; Tres, Sep; Vizina, D; Torres, Du José M y Herrera; Tupery, J M; Valensme, G pour V Ferraz; Vailland, F; Vecchoa, pour ?; V Ferguerot, rue des Urer.

JOHN M. G. PARKER,
Maître de Poste.

Les célèbres jambons de Duffield,

La plus vieille marque, datant de 1837.

CHARLES DUFFIELD, ci-devant de Louisville, Kentucky, s'est établi à une manière permanente, à Chicago, Illinois—actuellement il y prépare le plus grand marché de provisions du monde—où il prépare la susdite marque célèbre de jambons, de société avec R. Tyler, de Louisville, Ky, sous la raison de

DUFFIELD & Co.

On peut avoir de ces jambons, cette saison, à la Nouvelle-Orléans, aux magasins de MM. Alfred Dolhonde, rue des Magasins, No 36; A. D. Grieff & Co, au coin des rues Vieille Levée et Bienville; Grieff & Byrnes, rue de la Nouvelle Levée, Nos 45 et 47; M. J. Hart & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 73 et 75; D. Fatjo & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 69 et 70.
20 mai—6 DUFFIELD & Co.

REÇU par steamer George Cromwell, de New York, et à vendre par les soussignés, un grand assortiment de comestibles tels que
Fromage Gruyère 1re qualité,
do de Goshen (Pine Apple),
do de Hollande (Tête-de-Maure),
Cornichons anglais avec et sans moutarde, article supérieur,
Asperges et autres conserves alimentaires, fruits conservés à l'eau de vie et au jus, ainsi qu'un assortiment complet d'épiceries les plus fraîches, à l'usage de familles.
GÉRARD & JULIAN, coin Royale et
20 mai—3f Conti en face de la Banque de la Louisiane

Formation de Société.

Les soussignés ont formé une société sous la raison de: WOOLOGHAN, BRUGERE & Cie., pour l'importation et la vente des vins français et espagnols, cognac, et de tout ce qui se rattache à ce genre d'affaires.
EUGENE WOOLOGHAN,
JOSEPH BRUGERE,
CHARLES CHAVANNE.
No 88, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.
Maison à Bordeaux dirigée par M. E. E. WOOLOGHAN.
6 mai—15f

Pour le coude en-dessous de la ville.

Le bateau à vapeur JULIA, capitaine Jacob F. McGhee, E. Bodier, commis, part pour le fort Jackson et tous les ports intermédiaires, SAMEDI, à 10 heures du matin. Pour fret, s'adresser à bord au pied de la rue Conti.
20 mai

POUR MATAMOROS.

DEPART IMMEDIAT.

La belle goélette anglaise NAT ROBINSON, bon voilier, capitaine Bloom, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour reste de fret ou passage, (magnifiques emménagements,) s'adresser à
B. DE GOICOURIA & CO.,
84, rue Poydras.
N. B. Les passagers et le fret seront débarqués au-delà de la barre.
20 mai—

POUR MATAMOROS.

La goélette fine voilière et de 1re classe, COL. WASHINGTON, doublée et chevillée en cuivre, capitaine, Martin, ayant la majeure partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
L. JOUBLANC,
20mai— 38 Passage de la Bourse, près Douane, en face

CHIEN TROUVÉ.

Trouvé, dans la journée du 15 de ce mois, un chien Terre-Neuve. Le propriétaire peut le réclamer en s'adressant au soussigné, et en payant les frais. JOHN HURLY,
20 mai—3f Coin St Philippe et Tremé

ON DEMANDE

POUR faire l'ouvrage de deux familles, une jeune fille parlant le français et l'anglais; il faut qu'elle sache bien laver, repasser et faire la cuisine. On exigera de bonnes recommandations. Gages, dix piastres par mois.
Aussi—Un garçon pour de livrer et coller des affiches. S'adresser au No 102 rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine.
20mai—1f

Cigares de la Havane et tabac en feuilles.

Le soussigné offre au public, aux prix les plus bas du marché, un bel assortiment de véritables cigares de la Havane, tous de choix, appartenant aux marques bien connues de PARTAGAS, CABAÑAS, FIGARO, INTIMIDAD, FLOR DE VEGA, &c.
Aussi, sous les clés de la Douane—30 000 cigares de la Havane et 36 balles tabac de la Havane en feuilles pour tripes; à vendre au prix coûtant.
F. MASICK,
19mai—1m 31, Tchoupitoulas.

Demande de nourrice.

ON DEMANDE de suite une nourrice blanche ou de couleur. S'adresser au Nos 162 et 164, rue Jackson, 4me District.
19mai—3f

Avis aux ouvriers tailleurs.

DES ouvriers tailleurs de première classe pour grandes et petites pièces, trouveront à s'occuper immédiatement en s'adressant au No 189, rue du Canal. Les prix les plus élevés seront donnés.
Les billets seront payés au-dessus du tarif.
18mai—3f F. BOISSONNADE.

DEMANDE D'UN CUISINIER.

UN cuisinier, bien recommandé, trouverait de l'emploi, à bord du navire français TURENNE, qui se rend à Bordeaux. S'adresser au capitaine, à bord, au dessous des Casernes.
17mai—5f

WM. H. BUNNELL,

Encanteur

Et agent pour la vente et l'administration générale de propriétés foncières.
16 mai—6f Bureau, rue Gravier No 10.

VENTES JUDICIAIRES

Norbert Soulé et Céleste Eulalie et Marie Coralie Soulé vs Pierre Passebon.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 2[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le MARDI, 21 de juin 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

1o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Conti, [illegible] et Chartres, [illegible], désigné par la lettre B d'après un plan dressé par [illegible] architecte, [illegible], notaire public en cette ville, et désigné par le numéro [illegible]... Lequel terrain a droit à l'usage d'un passage ou allée situé [illegible].

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o—Un autre terrain situé dans le même District et îlet et contigu au terrain ci-dessus décrit, [illegible].

Les bâtisses et améliorations sur les susdits deux terrains consistent en deux maisons en briques à deux étages couvertes en ardoises [illegible].

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des E. U.

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.
20mai—20 [illegible]

Sieur et Dame Billier et als vs Beuite Soluche Kearnie Nuguez et Juan Vuguez.

DEUXIEME Cour du District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le MARDI, 21 mai 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible] à la vente publique et adjudication de:

LE FONDS D'UN RESTAURANT, situé rue de Pilippo, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, dans le Deuxième District [illegible].

Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des États-Unis.

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.
20 mai—23, 24 31

Veuve B. Daley vs F. Kline

COUR du Treizième Juge de Paix—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. F. Marcelli, Troisième Juge de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique samedi, le 21 mai, à 11 h. au No 21 du Passage de la Bourse, coin de la rue de la Douane, une charrette à déménagement saisie dans le susdit procès. Conditions comptant à l'adjudication.
20mai—1t JOS G BAUM, Constable

AVIS JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'État de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut: Attendu que Mme veuve Jacques Adolphe Lemonnier avait présenté à cette Cour sa requête, et le Greffier de cette Cour a [illegible], conformément à un acte de la Législature de l'État de la Louisiane, intitulé "Acte à l'effet d'assurer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 15 mars 1855—

Qu'il soit connu et toutes personnes intéressées par ces présentes sommées au nom de l'État de la Louisiane et de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qu'il y a apparence de [illegible] ... de faire valoir, dans trente jours à dater de la publication du présent avis ...

Description de la Propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Orléans, Bourgogne et Ste Anne [illegible].

[L. S.] Nouvelle Orléans, ce 20 mai 1864
20 mai—3 et 18 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'État de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut: Attendu que Jules Lapèse, ayant présenté à cette Cour [illegible] ... de la Législature de l'État de la Louisiane, intitulé "Acte à l'effet d'assurer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 15 mars 1855—

Qu'il soit connu et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'État de la Louisiane et de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] ... Ladite propriété fut vendue par le shérif [illegible] le [illegible] décembre 1863 en vertu d'un décret de cette Cour rendu le dix neuvième jour de novembre 1863 dans les successions de François Castaing [illegible], lequel le sieur Jules Lapèse s'est rendu acquéreur pour le prix de $21,150.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

1o—Une portion de lot de terre situé au Troisième District de cette ville, [illegible] ... faubourg Marigny ... [illegible].

2o—Un terrain situé au faubourg Marigny, dans cette ville dans le Troisième District, [illegible].

3o—Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, formant l'encoignure Nord des rues St. Anne et des Remparts, [illegible].

4o—Un lot de terre situé au Second District de cette ville formant encoignure [illegible].

5o—Et enfin un lot de terre situé en cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bassin, Franklin, Canal et de la Douane, [illegible].

[L. S.] Nouvelle Orléans, ce 20 mai 1864.
A. MORFL, Députe Greffier
20 mai—3 et 18 j

VENTES A L'ENCAN.

Cargaison de la goëlette *Marion*, à l'encan.

PAR PHINNEY & AMORY,

Encanteurs des prises des États Unis.

Bureau, encoignure Camp et Commune

Il sera vendu, par ordre du Marshal des États Unis pour le District Oriental de la Louisiane, SAMEDI 21 mai 1864, à midi, à l'entrepôt du Marshal des Etats Unis, rue de la Vieille Levée, Nos 98 et 99—

La cargaison de la goëlette MARION, comprenant—
40 sacs SEL,
1 sac CAFÉ,
1 sac RIZ,
2 doux PIOCHES,
2 doux PELLES,
2 caisses HACHES,
1 lot de FER,
7 CHAPEAUX feutre.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des États Unis.
16 mai

Marchandises sèches, vêtements, chapeaux et coutellerie.

PAR HOFFMAN & MARKS,

J. HOFFMAN, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 6.

VENDREDI, 20 du courant, à 10 heures du matin, sera vendu—
Mérinos français, bleu, noir,
Drap d'été français, bleu noir,
Alpaca fine noire,
Casimir de fantaisie pour le printemps,
Flanelles fines, bleu[illegible],
Draps Melton, simple et double largeur,
Satinette noire et de couleur,
Cotonnade et coutils,
Brillantines fines blanches,
Jaconats fins blancs et tape-checks,
Toiles fines blanches et imprimées,
Cotons blancs et écrus,
Indiennes françaises et américaines,
Grenadines fines, brodées,
Barèges anglais unis et brodés,
M[illegible] unies et brodés,
Tulle et bobinet à moustiquaires,
Cols et bandes de jaconat brodés,
Mousselines brochées et Jacquard,
Serviettes et linge de table en toile,
Mouchoirs toile et madras,
Crinolines, corsets, etc, etc.
150 lots de vêtements, comprenant un bel assortiment,
50 lots de chapeaux nouveaux genres.
L'encan commencera par la vente de
200 lots de coutellerie fine de Rodgers.
19 mai

La barge à vapeur "Black Hawk.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

Il sera vendu samedi 21 du courant, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—

Le bateau à vapeur BLACK HAWK, [illegible] ... tel qu'elle est actuellement au pied [illegible].
Conditions—comptant en billets du Trésor.
16mai

361 caisses sucre de la Havane.

PAR Wm P. VINCENT, encanteur,
16, rue Chartres.

VENDREDI, 20 courant, à midi, il sera vendu au No 61, rue Douane—
[illegible] caisses sucre de la Havane—blanc
[illegible] do do do jaune.
Conditions: comptant, en billets du Trésor.
Les échantillons peuvent être vus au bureau de l'encanteur.
19 mai—2

Bonne propriété dans la rue des Grands Hommes.

PAR W. P. VINCENT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 21 du courant à midi à la Bourse des Négociants, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—Un terrain situé au faubourg [illegible], Troisième District de cette ville, lequel terrain fait partie d'un terrain désigné par le No [illegible] sur un plan dressé par Joseph Pilié [illegible] ... rue des Grands Hommes [illegible].

Termes et Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $150 échéant [illegible] novembre 1864, portant hypothèque sur la propriété, [illegible] au moment de la vente [illegible].
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur.
18mai—

Châles en dentelle noire, soie noire mélangée en filet, châles soie grenadine.

PAR Wm. P. VINCENT, encanteur

IL sera vendu samedi 21 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres No 16—
5 châles [illegible],
6 balles de écrus,
1 caisse coutils mêlés,
4 do indiennes de fantaisie,
2 do cotonnades blanches,
1 do cotons blancs 4/4,
2 do do écrus 10/4—Également 25 lots de marchandises sèches de saison, telles que alpaca noir, jaconats blancs, jaconats de couleur, [illegible], rubans, mousselines suisses, moustiquaires de [illegible], barège broché, [illegible], [illegible] et blancs et écrus, coton de fantaisie, grenadine noire.
20 mai

PAR J. B. CROZAT, encanteur
Bureau No 96, rue Royale, près St Louis

IL sera vendu samedi, 21 mai 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—
Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Musique, Bons Enfants, Engnien et Amour. Le dit lot situé à un demi lot de distance de l'encoignure [illegible] ... vingt deux pieds, sept pouces et six lignes de face à la rue Musique, sur une profondeur de soixante-cinq pieds en une ligne, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant, payables en billets du trésor.
Acte de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, à frais de l'acquéreur.
Le plan est exposé à la Bourse.
16mai

Vente sans réserve, pour cause de liquidation de la maison O. Talamon, Descommes & Co—Actions de Banques, de chemin de fer des Opelousas, Scrips de compagnies d'assurances, Billets hypothécaires, Comptes et Billets, Installations du magasin No 4, rue des Magasins.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salle d'encan, 64 Chartres.

SAMEDI 21 courant, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues de la Douane et du Canal—

30	actions	Banque du Commerce (Water Works)
50	"	Banque d'Amérique,
62	"	Banque de l'Union
110	"	Banque de l'État de la Louisiane,
45	"	Banque des Citoyens,
25	"	Banque du Canal,
20	"	Banque de la Louisiane,
150	"	Banque de la Nouvelle Orléans,
10	"	Chemin de fer des Opelousas,
34	Bons	Chemin de fer des Opelousas, $1000 chaque.

Scrips.

$710	Scrips Compagnie d'Assurance du Soleil,	
130	"	du Home,
6530	"	des Citoyens,
3630	"	de l'Union
850	"	de la Louisiane
1630	"	des Marchands
3490	"	du Crescent,
370	"	du Star,
230	"	de la N lle Orléans

Billets hypothécaires.

Quatre billets de deux mille cinq cents piastres chaque, tirés par R. W. Estlin & Co, à leur ordre, en date du vingt-deux avril 1862 à douze mois de date, soit $10,000.

Quatre billets de deux mille cinq cents piastres chaque, tirés par R. W. Estlin & Co, à leur ordre, en date du vingt-deux avril 1862, à douze mois de date, soit $10,000.

Quatre billets de deux mille cinq cents piastres chaque, tirés par R. W. Estlin & Co à leur ordre, en date du vingt deux avril 1862, à treize mois de date, soit $10,000.

Les 12 billets suivant détail ci dessus, portant hypothèque sur un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Baronne, Union, Carondelet et Perdido, faisant face à la rue de l'Union et portant le No 47 suivant acte en date du 22 avril 1862, passé pardevant Amédée Ducatel, notaire public. Les dits billets ont été enregistrés à la Sixième Cour de Justice de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de O. Talamon, Descommes & Co, contre R. W. Estlin & Co, No 11,[illegible], en vue d'un procès en exécution dans lequel l'immeuble a été arrêté depuis, par les autorités fédérales qui ont pris possession de la propriété hypothéquée.

Comptes et Billets.

$108,987 64 de comptes et billets suivant inventaire auquel on peut avoir recours en s'adressant au bureau de l'encanteur.

Aussi

Les installations du magasin situé rue des Magasins, No 4, se composant de comptoirs, bureaux, vitrages sur la devanture, et étagères haut et bas.

N. B.—Les acheteurs pourront se procurer des catalogues avec détails, le matin du jour de la vente, au bureau de l'encanteur, No 64, rue de Chartres.

Autorisation a été obtenue pour le transfert des actions de banque et des scrips d'assurance.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des États Unis.
20mai

Actions de la Compagnie de fer de la Ville et actions de Banques, à l'encan.

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur.
Bureau, Commercial Place, No 11.

IL sera vendu, à l'enchère publique, samedi, 21 mai 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—
101 actions de la Cie des chemins de fer de la ville,
100 do du Commercial Water Works,
51 do de la Banque des Mechanics and Traders,
50 do de la Banque du Canal,
30 do de la Banque d'Amérique,
17 do de la Banque des Citoyens.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des États Unis.
20mai

Bâtisses en bois,

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur.

Il sera vendu à l'encan, lundi 23 mai courant, sur les lieux, à 4 heures P. M., rue Casacalvo, No 535, entre les rues Montégut et Clouet, plusieurs bâtisses en bois qui devront être démolies et enlevées avant le 5 juin 1864.
Conditions—comptant.
20mai

Boutique de barbier à vendre.

A VENDRE, une BOUTIQUE DE BARBIER située rue des Ursulines, entre Levée et Chartres. Pour les conditions, s'adresser rue Dumaine No 6.
18 mai—3f

MEUBLES A VENDRE,

à l'amiable, pour cause de départ.

CONSISTANT en lits, armoires magnifiques, chaises, sofas, et autres articles de ménage.
S'adresser à la maison Pontalba, rue de Chartres, No 106, entre Ste Anne et Madison.
19 mai—2f

GRAINES DE COTON—40 tonneaux graines de choix de la Pointe Coupée, à vendre par
E. J. HART & Co.
28 mars—10 Rue Tchoupitoulas, Nos 73 et

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR
201....Rue de Chartres........201
Entre Ste-Anne et Dumaine.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, habillements, bottes, souliers et chapeaux

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Salle d'encan, 64 Chartres.

VENDREDI, 20 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 64—
100 lots marchandises étrangères et du pays.
—Aussi—
Habillements, chemises blanches, en couleur, en gingas, en flanelle, &c.
—Aussi—
Un assortiment de bottes, souliers, chapeaux &c.
Conditions—à la vente
19mai

100 caisses bottes, souliers et brodequins.

—AUSSI—

250 doux chapeaux paille et feutre,

PAR E. ROGER & Co.,
JOSEPH HOLZ, encanteur.

SAMEDI 21 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
100 caisses bottes, souliers et brodequins, assortiment de choix.
—AUSSI—
250 doux chapeaux paille et feutre.
Conditions—à la vente.
20 mai

Morues, Toile d'emballage de l'Inde, Blanc de céruse, Saindoux, Beurre, Morue, Pieds de cochon, Conserves, Tabac, Champagne, Eau de vie, Whisky, &c. à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu vendredi 20 du courant, à 10 heures et demie, au magasin d'encan, rue du Camp No 27—
[illegible] balles morues, 33 rouleaux toile d'emballage de l'Inde,
20 barils blanc de céruse, 25 tierçons saindoux,
47 barils beurre, 4 boucauts sucre,
20 caisses morue fumée, 37 barils pieds de cochon,
5 caisses conserves,
45 caisses tabac, 30 caisses champagne
27 barils 1/2 pipes whisky et eau de vie,
Et un grand assortiment d'autres groceries.
19mai

COTON — COTON.
217 balles Coton à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu samedi 21 du courant, à 2 heures, à son magasin d'encan, rue du Camp No 27—
217 balles de COTON.
Des échantillons seront exposés à la vente.
Conditions comptant, en billets du Trésor des États Unis.
20 mai

Bijouterie, montres et articles en cheveux.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,
Bureau, 60, rue Douane

VENDREDI 20 courant, à 10 heures, il sera vendu au No 125 rue Royale, entre Toulouse et St-Louis, le contenu de l'établissement, consistant en bagues et bijoux, broches, montres [illegible], en pièces de [illegible] ... Aussi un grand assortiment d'articles en cheveux.
19mai

Marchandises sèches, aiguilles et articles de fantaisie

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Bureau No 60, rue Douane

SAMEDI 21 du courant, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan, No 60 rue de Douane—
Un lot de marchandises sèches telles que coton écru 4/4, Indian Head, Appleton, Indiennes, cotonnades, gingas, mouchoirs madras, jeannes &c., &c.
—Aussi—
Un mille aiguilles de Hemmings & Son 3/0 et 5/0.
Une voie.
20 mai

Whisky—Whisky

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.
Bureau, rue de la Douane, No 60.

SAMEDI 21 courant, à 10 heures, il sera vendu, à son magasin d'encan, No 60, rue de la Douane—
2 barils whisky
Conditions—comptant, en billets du Trésor des États Unis.
20 mai

Barouche de Docteur ou buggy.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.
Bureau, 60 rue de la Douane.

SAMEDI 21 courant, à 10 heures, il sera vendu, en face de la Bourse des Négociants et des Encanteurs, Passage de la Bourse, entre Douane et Canal,
1 barouche de docteur, ou buggy, presque neuve.
Conditions comptant en billets du Trésor.
19mai—

30 000 Cigares allemands, pour clore une société

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
Bureau, 60, rue de la Douane.

SAMEDI 21 courant, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan, No 60 rue de la Douane, pour clore une société—
30 000 cigares allemands, en bon état.
Conditions comptant, en billets du Trésor des États Unis.
20 mai

Tabac à chiquer—Tabac à chiquer

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
Bureau, 60, rue Douane

SAMEDI 21 courant, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan rue Douane No 60—
5 demi boîtes tabac à chiquer.
Conditions comptant.
20 mai

Grocerie bien établie et installations, en bloc.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.
Bureau, Nos 17 et 25, rue des Magasins, coin Gravier.

VENDREDI 20 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu sur les lieux rue des Ursulines No 27, entre les rues Levée et Chartres, en bloc et sans réserve—

GROCERIES. Le bail à courir de la grocerie bien établie, avec les installations et le stock, &c. Le magasin à été [illegible]... le stock est frais. Le loyer est [illegible].
Conditions: Comptant.
17mai

Beurre de Goshen, Saindoux feuille, Epaules, Farine de maïs, Son, Cheminées de lampes

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu samedi, 21 du courant, à 11 heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier—25 baquets beurre Goshen nouveau de choix, 25 [illegible] à saindoux, 1 lot d'épaules, [illegible], 5 barils farine de maïs, [illegible] sacs maïs et son, 200 douzaines cheminées de lampes.
Conditions—comptant.
20mai

Marchandises sèches, meubles, vaisselle, mercerie, &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ,
R GUTIERREZ, Encanteur.

SAMEDI 21 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, au coin des rues Chartres et St. Louis—
Des lots de marchandises sèches,
[illegible] articles de mercerie,
Un lot de meubles assortis,
Un lot de vaisselle assortie.
20mai

30 boucauts sucre de choix; 3,000 livres de fers pour cuves; deux cuves neuves; et outils et ustensile à fabriquer les cuves.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.
R. GUTIERREZ, encanteur

LUNDI prochain 23 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, sur les lieux rue Ville entre Dumaine et Ste-Anne, Deuxième District.
30 boucauts de sucre de choix, en lots à la convenance des acheteurs.
3000 livres de fers pour cuves,
2 cuves neuves
Un lot d'outils et ustensile à fabriquer les cuves.
Conditions comptant, en Greenbacks.
20mai—

Propriété sur la rue Ste-Anne.

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu samedi 21 mai 1864, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
Un lot de terre situé au faubourg Tremé, mesurant 26 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Ste Anne, entre les rues Prieur et Johnson, sur une profondeur de 96 pieds 8 pouces sur une ligne du côté de la rue Prieur, [illegible] et 45 pieds [illegible] de largeur dans le fond. Ensemble les bâtisses et améliorations, No 376, 362, 364, consistant en une maison en bois de quatre chambres à [illegible], galerie et cabinets, cuisine [illegible], bois, puits, latrines, en légende séparée, de deux chambres, latrine, etc.—
Conditions: comptant.—Acte pardevant A. Dreyfous, notaire public.
17 mai

Propriété rue des Français.

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu samedi, 21 mai 1864 à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—
Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, mesurant plus ou moins, 25 pieds de face à la rue des Français, sur 80 pieds, plus ou moins de profondeur, entre les rues [illegible] et Victoire—Ensemble une maison basse en briques No 21, couverte en ardoises, ayant une grande pièce à l'usage d'un café, et trois chambres dans les mansardes; une cuisine haute en briques couverte en ardoises ayant cinq pièces avec balcon, cour pavée, water works, latrines, &c., &c.—Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de date et garantis par hypothèque.—Ou le tout comptant.
Acte de vente pardevant A. J. Barnett, notaire public.
18mai

Succession de Francis Maro—No 7,522.

PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 28 mai 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 18 avril 1864, la propriété foncière suivante, appartenant à la susdite succession, dont suit la description, savoir:—

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet renfermé par les rues Kerlerec, Colombus, Derbigny et Roman, mesurant 26 pieds 5 pouces de face à la rue Kerlerec, sur 137 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur—Ensemble une maison en bois couverte en ardoises No 218, ayant trois pièces au rez-de-chaussée, galerie sur le devant avec cabinet et un office sous l'escalier, et deux chambres dans les mansardes, une cuisine en bois de trois pièces, galerie et cabinet, citerne, puits, latrines, jardins &c.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un an et 18 de 12 et 18 mois, en billets ou coupons portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à échéance et 8 pour cent après échéance et garantis par hypothèque.

L'acquéreur sera tenu de faire assurer la propriété pour plus de sécurité et transférera la police à la tutrice.
Acte de vente pardevant S. Magner, notaire public.
Sauvé—4,14,21 28

AVIS.

M. A. MEINADIER s'étant retiré de la maison CHS HONOLD & Cie, M. Christian Honold reste seul chargé de la liquidation.

Par acte passé le 5 du courant mois, pardevant Gottschalk et Magner, notaires publics, M. A. MEINADIER a transféré la procuration générale de M. Christian Honold à MM. Eugène Romberger & Cie.
Nlle-Orléans, le 17 mai 1864.
19mai—3f

AVIS.

PAR acte passé le 5 du courant mois, pardevant M. C. V. Foulon, notaire public, M. et Madame A. Meinadier ont donné leur procuration générale à M. Frank Perret de cette ville
Nlle-Orléans, 17 mai 1864
19mai—3f

ON demande DIX JEUNES FILLES sachant travailler à la machine à coudre. S'adresser au No 36 de la rue du Camp, au premier.
4 mai—6f